

SAINT-HERNIN

BULLETIN MUNICIPAL

JUIN 2023 | NUMÉRO 27



www.saint-hernin.fr



TOUT
commence
en FINISTÈRE

SOMMAIRE



03

LE MOT DU MAIRE

04

DANS LE RÉTRO

09

LES INFORMATIONS COMMUNALES

24

VIE CULTURELLE :

L'ESPACE "PRAD AR STIVELL" DE DEMAIN

26

À L'ÉCOLE

27

LE GRAND FORMAT

**CONCOURS " VILLES ET VILLAGES FLEURIS"
À LA CONQUÊTE DE LA TROISIÈME FLEUR**

32

PORTRAIT D'ARTISTES

MARI-ANNA SOHIER

EXPOSITION « LES COSTUMES DU POHER »

36

TÉMOIGNAGES

LANWENN HUON

DE SAINT-HERNIN À LA VIE PARISIENNE ...

41

L'INTERCO ET VOUS

42

VIE PRATIQUE

Mairie, Poste et Bibliothèque

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17 h00

02 98 99 51 27 /mairie@saint-hernin.fr

www.saint-hernin.fr

Direction de publication :

Marie-Christine JAOUEN

Rédaction :

**Kévin CROY, Sylvie DREAU, Commission
Communication**

Impression : Phisale Graphic, Carhaix.

Photographies : ©Mairie de Saint-Hernin,

©Eugénie BAUDOIN, ©Julie Médard

Bel été à Saint-Hernin



Voici le 27e bulletin municipal depuis notre arrivée à la mairie de Saint-Hernin en 2014 ! Que de chemin parcouru pour aboutir à ce format ! D'une huitaine de pages au départ, nous vous proposons aujourd'hui une vraie gazette d'une quarantaine de pages très complète, des informations pratiques, des rubriques historiques, culturelles, communautaires, la vie associative, scolaire, des interviews... Bref, toute l'actualité de votre commune. C'est un travail colossal que les agents communaux fournissent en plus de leur activité courante pour que ce journal soit le plus complet possible et je voulais les remercier ici publiquement, Sylvie Dréau pour la rédaction des articles, Kévin Croy la mise en page et Eric Cloarec pour la distribution dans vos boîtes aux lettres, sans oublier les élus de la commission Communication qui se chargent des interviews.

Je vous en souhaite une belle lecture !

Je vous invite également à venir visiter la très intéressante exposition consacrée aux costumes du Poher

Un très bel été à tous !

Marie Christine Jaouen

Une programmation musicale qui reprend

En ce début d'année 2023, les artsites ont repris leur place sur la scène saint-herninoise. Mélomanes avertis ou non, vous avez pu découvrir des concerts aux styles variés et profiter de moments suspendus chargés de bonne humeur !

Ces spectacles sont le fruit d'un travail conjoint entre la municipalité et le collectif d'habitants crée dans le cadre du projet de création du tiers-lieu. Sans oublier, l'événement estival Musique en fête, organisé par le comité des fêtes aidé par les associations locales : "Les capucins" et de l'"USSH".

Légèreté et émotions avec Bélozidé



Le 24 mars dernier, le groupe Bélozidé a embarqué ses spectateurs pour un voyage atypique mélangeant avec légèreté des airs oniriques, des poésies émouvantes, des harmonies polyphoniques. Une prestation d'une heure trente qui a ravi le public par son ambiance et sa simplicité.

le groupe a pu profiter de cinq jours de résidence à la salle polyvalente pour préparer ce concert. Il s'inscrit ainsi dans l'objectif de la municipalité et du collectif d'habitants en charge de la diffusion culturelle de proposer aux artistes qui le souhaitent un lieu de répétitions et de représentations adapté à leurs besoins.



Voyage spirituel avec les Laouen Kassoumay

Ce fut le premier concert de l'année, le 29 janvier. Le groupe Laouen Kassoumay a réuni une cinquantaine de personnes pour un moment poétique et musical. Des sonorités lointaines qui ont transporté le public dans un voyage mélangeant cultures africaine et bretonne !



Moments forts et puissants avec Mélodissimo



Le 4 juin dernier, les 80 choristes du groupe Mélodissimo ont donné de la voix à l'église pour emporter la centaine de spectateurs dans un répertoire orienté vers la chanson française contemporaine.

La chorale, menée par Barbora JESTIN PILATICOVA a ainsi interprété plusieurs titres connus de tous comme "Je suis un homme" de Zazie, "Brest" de Miossec, et même "dommage" de BigFlo et Oli !



Une 10ème édition pour "Musique en fête"

Ce samedi 1er juillet, sous un joli soleil d'été, la place de la Halle a pris des airs de Woodstock lors de cette dixième édition de la "Musique en Fête".

Les enfants ont lancé les festivités avant de laisser la place à Noé, jeune artiste clédinois. C'est ensuite le groupe Covertramp, composé de six musiciens multi-instrumentistes, qui a repris les mythiques tubes du groupe anglais Supertramp. Enfin, autre ambiance et autre style avec les sonorités hip-hop et reggae français du groupe des Neg marrons !

Vous étiez un peu plus de 1000 spectateurs à participer à ce bel événement estival, dans la bonne humeur!





Des ateliers pour tous !

Répondre aux problématiques de déplacements avec Wimoov

Le projet Wimoov vise à développer des solutions de mobilité adaptées au milieu rural à l'échelle du territoire de Poher Communauté. L'association a ainsi organisé sur Saint-Hernin des ateliers pour échanger avec vous autour des problématiques de déplacement. Afin de vous informer sur les services existants, de recueillir votre avis, et de mieux vous outiller pour votre mobilité, une série d'ateliers collectifs, gratuits, continuera de vous être proposés durant tout l'été par l'association sur le territoire. Vous pouvez les contacter au 06 07 04 26 89 pour davantage d'informations si vous rencontrez des difficultés dans vos déplacements.



Entretenir sa mémoire avec "Vas-Y"

Le dispositif « Vas-Y » de la Fondation Ildys a proposé au mois de juin à une dizaine de participants de plus de 60 ans des ateliers pour mieux se représenter ce qu'est la mémoire, montrer comment le quotidien et les activités de loisirs peuvent la stimuler, et comment l'attention que l'on porte à ce que l'on fait influence ce que l'on retient. Les ateliers étaient animés par Léa Papin, neuropsychiatre, et Justine Guiriec, ergothérapeute.



Fibre optique : pour être connecté, élaguez

Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur Saint-Hernin. Les deux premières tranches de travaux qui doivent desservir le Nord et le Sud Est de la Commune sont actuellement en cours de finalisation. La troisième phase qui démarre cette année concernera le reste du territoire avec pour objectif 100 % des foyers éligibles à la fibre optique en 2026. Pour faciliter les travaux et assurer leur pérennité dans le temps, il est demandé aux propriétaires de parcelles privées d'élaguer les végétaux qui empiètent sur la voie publique. Décryptage et mode d'emploi !

Quels sont les secteurs concernés par cet élagage ?

11 zones prioritaires ont été déterminées par les équipes en charges du déploiement :

- Zone 1 : Culzubic
- Zone 2 : Trombars Vihan, Route de la Gare, Park Ar Barennou
- Zone 3 : Le Caroff
- Zone 4 : Luzuveiet et Saint Deval
- Zone 5 : Penngorbel, Keryvon et Kerlec'h
- Zone 6 : Feuntinigou, Coat Vran, Coat Quévérán
- Zone 7 : Chemin de la Justice, Abilouar, Pouliguérin
- Zone 8 : Rosmel, Kroas Hent Kerbiriou
- Zone 9 : Kerhorre, Koadig, Kerbourg
- Zone 10 : Kerrouer, Kerbelleg, Kroas Hent Bodavid, Kermanac'h, Carrière de Kermanac'h
- Zone 11 : Penfrat, Ty Brug

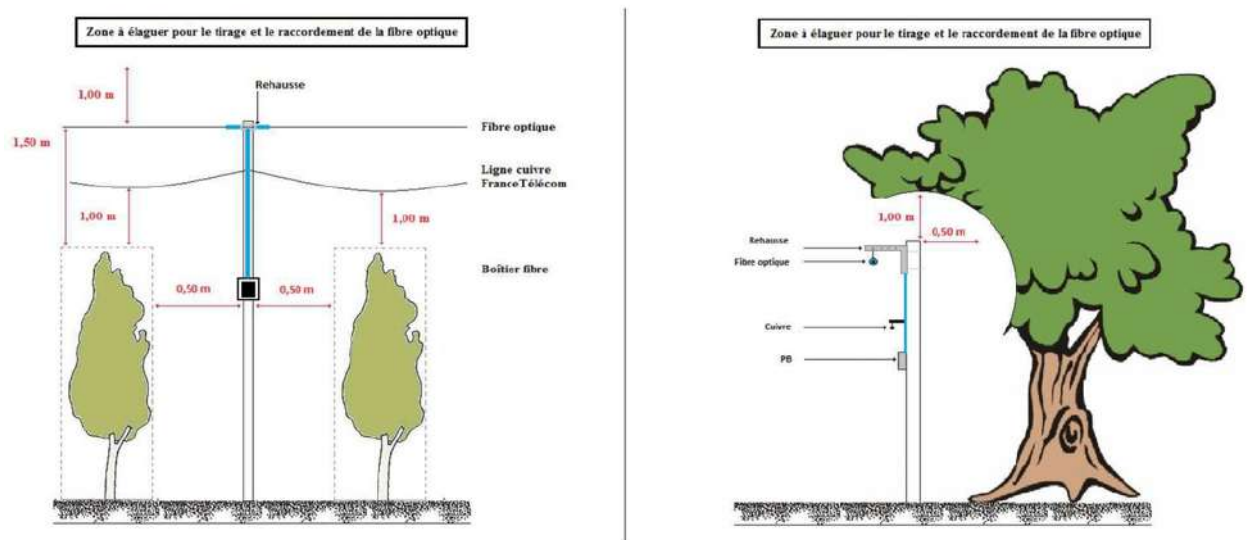


Pourquoi élaguer ?

Mégalis Bretagne, en charge du projet Bretagne Très Haut Débit, utilise essentiellement les poteaux téléphoniques pour déployer et tirer les câbles de fibre optique. La présence de végétaux à proximité immédiate peut engendrer des difficultés d'accès, des soucis de fonctionnement du réseau voire des interruptions totales de service, notamment en cas de chute de branches. La fibre optique reste un matériel extrêmement fragile qui peut facilement casser et qu'il convient donc de préserver par un élagage régulier.

Comment élaguer ?

Chaque plantation doit respecter une distance minimum de 1,00 m en hauteur et 50 cm de largeur avec les lignes cuivre d'Orange.



Qui doit élaguer ?

L'article L51 du code des postes et des communications électroniques est clair : « les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies **par le propriétaire du terrain, le fermier ou leurs représentants** que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public, afin de permettre le déploiement de réseaux et de prévenir l'endommagement des équipements du réseau et l'interruption du service ».

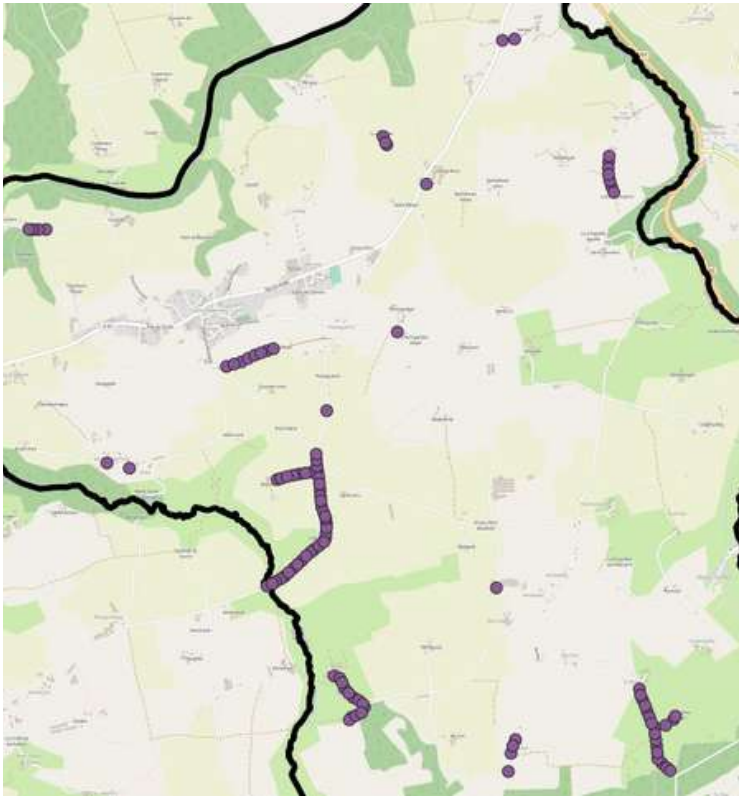
Quand élaguer ?

L'élagage est possible en toute saison. Toutefois, L'Office Français de la Biodiversité (OFB) recommande de **ne pas élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet**, pendant la période de nidification des oiseaux.

Que se passe-t-il si je n'élague pas ?

Les travaux pourront être exécutés d'office, après notification, aux frais du propriétaire défaillant. L'élagage est l'affaire de tous ! Sans travaux préalables, le déploiement de la fibre pourra être repoussé. Soyons tous responsables !

Fibre optique : Où en est-on ?



Les travaux préparatoires ont démarré : création des points de raccordement sur l'espace public (armoires) et localisation des poteaux manquants et nécessaires au bon déploiement de la fibre (cf points mauves sur la carte de modélisation jointe).

Cette pré-implantation est signalée par un marquage au sol de couleur verte sur le domaine public. Certains d'entre vous l'ont déjà repéré. Si cette implantation vous semble inadéquate ou génératrice de nuisances (problème de vue, d'accès...), nous vous invitons à faire remonter vos remarques en Mairie jusqu'au 8 août 2023. Les implantations définitives seront validées à la rentrée en concertation avec les riverains, la société en charge des travaux et la mairie.

Comment suivre l'avancée des travaux ?

Pour suivre l'avancée des travaux et savoir si votre propriété est raccordable à la fibre, consultez la cartographie interactive à l'adresse suivante :

<https://www.megalis.bretagne.bzh/bretagne-tres-haut-debit/mon-eligibilite-a-la-fibre-optique/suivre-lavancee-des-travaux/>

Mégalis BRETAGNE Le Syndicat mixte Bretagne Très Haut Débit Services numériques Projets coopératifs

Suivre l'avancée des travaux

Afin de connaître l'année de fin de travaux de fibre optique dans votre zone, Mégalis Bretagne met à votre disposition une cartographie interactive. Les données ont été fournies par le groupement Axione / Bouygues Énergies et Services, titulaire du marché.

PROJET BTHD - Suivi des adresses

Vous êtes éligible à la fibre optique.

Vous pouvez contacter un opérateur afin de souscrire à l'offre qui vous correspond.

Prévention estivale : Canicule, incendie, eau...

Canicule, les bons réflexes

L'été qui arrive et les chaleurs qui l'accompagnent peuvent vous impacter vous ou vos proches. Les risques sur la santé peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes de bons sens et simples vous permettront d'éviter les accidents et de passer cette période de façon plus sereine. Si vous rencontrez des signes, vous pouvez contacter l'un de vos proches ou le 15.

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



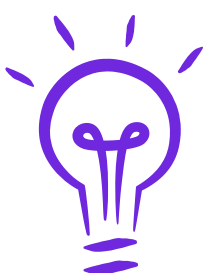
RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule



Comme chaque année, vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables si vous avez plus de 75 ans, si vous êtes isolé(e) (s), en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé. Vous bénéficierez gratuitement de ce service et serez régulièrement contacté(e)s par un agent ou un élu de la mairie qui s'assurera de votre bon état de santé.

Face au risque d'incendie

L'été dernier, 450 départs de feux de broussailles, landes et forêts se sont déclarés dans le Finistère. Saint-Hernin a aussi été touché sur ses hauteurs au lieu-dit de Kerhorre avec près de 3 hectares brûlés en trois heures. Le massif des montagnes noires devrait être classé afin de mieux le protéger contre le risque d'incendie de forêt et lande. Pour rester informé et connaître en temps réel le risque d'incendie, vous pouvez consulter le site internet suivant: <https://meteofrance.com/meteo-des-forets>

9 feux sur 10 sont d'origine humaine et principalement le fait d'une imprudence. Adoptons les bons réflexes pour les éviter !



Feu et Barbecue

J'organise les barbecues chez moi, sur une terrasse et loin de la végétation qui peut s'enflammer.



Cigarette et mégot

Je jette mes mégots dans un cendrier. Je ne fume pas en forêt.



Travaux et étincelles

Je réalise mes travaux loin de la pelouse et des herbes sèches. Je prévois un extincteur à portée de main en cas de départ de feu.



Stockage des combustibles

Je stocke les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) dans un abri fermé, éloigné de mon habitation.

Que faire en cas de départ de feu ?



Alerter

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, le 18 ou le 114 (personnes malentendantes) et j'essaie de localiser le feu.



Se protéger

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



S'informer

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

Gestion de l'eau

Le Finistère a connu une période de sécheresse intense et prolongée en 2022. Si la pluviométrie a été bonne cet hiver, l'équilibre reste fragile avec ce mois de juin déjà très sec et plutôt chaud et ensoleillé. Comme l'année passée, la préfecture pourra prendre des arrêtés durant l'été pour limiter certains usages. Néanmoins la municipalité en appelle au bon sens de chacun de modérer d'ores et déjà sa consommation d'eau. Elle rappelle également qu'utiliser l'eau de lieux publics est restreint. Ainsi, l'eau du cimetière est destinée uniquement à l'arrosage des plantes ornant les sépultures et l'eau du lavoir n'a pas vocation à être utilisée à des fins privées. (nettoyage de véhicules, arrosages, remplissage de bidons...). Le civisme reste l'affaire de tous!



Ces incivilités qui minent le quotidien !

Tout au long de l'année, les services de la mairie reçoivent de nombreuses plaintes liées à des comportements inappropriés ou irrespectueux : musique trop forte, dépôts sauvages en tout genre, défaut d'entretien des jardins, brûlage de végétaux, animaux en divagation... Autant de désagréments quotidiens qui créent des tensions et minent les relations avec le voisinage. Parce que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres, quelques règles et conseils à suivre pour bien vivre ensemble !

Le bruit

La lutte contre le bruit est un enjeu majeur pour préserver notre santé et notre qualité de vie. Tous ensemble, nous pouvons agir pour un environnement plus calme et paisible.

Règle n° 1 :

Je bricole et j'utilise des outils de jardinage bruyants uniquement pendant les heures autorisées par l'arrêté préfectoral n° 2012-0244 du 1er mars 2012 :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00



Règle n° 2 :

Je limite au maximum les nuisances sonores. Celles-ci peuvent constituer un trouble anormal de voisinage et être sanctionnées (article R1334-31 du code de la santé publique). Je n'impose pas ma musique à tout le quartier et apprends à baisser le son. Si j'organise une fête à mon domicile, je préviens le voisinage des potentiels désagréments.

Règle n°3 :

Je ne laisse pas mon chien aboyer dans mon jardin en continu. Je l'éduque !



La sécurité

La sécurité est une préoccupation essentielle pour tous. Elle garantit un cadre de vie agréable et des relations harmonieuses avec les voisins.

Règle n° 1 :

Je tiens mon animal en laisse dans les espaces publics et je ne le laisse pas divaguer librement. Ce n'est pas parce qu'il est gentil qu'il ne peut pas se montrer agressif avec des personnes inconnues (et dont on ne maîtrise pas les réactions). Ma responsabilité peut être engagée en cas d'accident, de morsure (article 1243 du code civil), je reste donc toujours vigilant.



Règle n°2 :

Je ne brûle pas mes déchets verts (branches, tonte..) à l'air libre. **Cette pratique est interdite** : elle nuit gravement à l'environnement, peut s'avérer dangereuse pour la santé et aussi être à l'origine d'un incendie, notamment en période de sécheresse.

Règle n° 3 :

J'entretiens régulièrement mon jardin et mes terrains. Je les garde propres et ne laisse pas la végétation envahir le domaine public ou la propriété de mes voisins.

J'élague et me débarrasse des déchets. Je ne laisse pas les plantes invasives et les nuisibles proliférer.



Règle n°4 :

Je veille à ce que les piétons et riverains puissent se déplacer en sécurité et accéder à leurs habitations. Je ne stationne pas mon véhicule sur les trottoirs, les passages piétons ou aux abords des intersections.

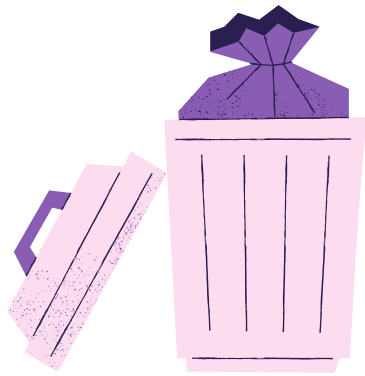


La propreté

Des espaces communs propres et bien entretenus contribuent au bien-être des habitants. Avec des gestes simples, tout le monde profite d'un environnement plus accueillant.

Règle n° 1 :

Je ramasse les déjections de mon animal sur les trottoirs ou dans les espaces verts publics et utilise les poubelles et les distributeurs de sacs mis à disposition.



Règle n° 2 :

Je dépose mes ordures ménagères dans les containers prévus à cet effet. Pas à côté, mais dedans !

Je m'inscris en Mairie pour l'enlèvement des encombrants (*si je ne peux me déplacer en déchetterie*) et j'attends le jour de la collecte pour les sortir. Je ne les abandonne pas dans les champs, dans les fossés ou sur les chemins de randonnée !

La nature n'est pas une poubelle.

Règle n° 3 :

Je respecte le travail des agents techniques qui entretiennent quotidiennement mon environnement. Je salis, je nettoie !

Je n'utilise pas les **équipements municipaux à des fins personnelles** (matériel du cimetière, l'eau du robinet de cimetière, l'eau du lavoir ou de la fontaine, etc...) et je ne déverse pas mes eaux usées dans les caniveaux.

Règle n° 4 :

Je ne nourris pas les chats errants, les pigeons et les rats pour des raisons d'hygiène et de salubrité publique.

Tout animal perdu et recueilli peut être envoyé au chenil de Quimper (*si vous ne trouvez pas son propriétaire*). Merci de contacter la mairie en cas de besoin.



En cas de problème ou de conflit avec un voisin, il convient toujours d'en discuter ouvertement et calmement avec lui. Une communication claire permet le plus souvent de résoudre les malentendus et de prévenir l'escalade des tensions. En cas de difficultés, le service administratif communal et les élus peuvent vous aiguiller et vous diriger, le cas échéant, vers un médiateur ou un conciliateur de justice.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Et si
l'autre
c'était
toi ?

Si tu es témoin ou victime
de harcèlement, il y a toujours
une personne de confiance pour
en parler dans ton établissement.

Pour signaler une situation
de harcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



Pour signaler une situation
de cyberharcèlement :

Service et appel gratuits - Numéro d'appel national



NON AU HARCÈLEMENT

WWW.NONAUHARCELEMENT.EDUCATION.GOUV.FR



L'été est là avec une nouvelle chasse au trésor

Connaissez-vous véritablement tous les recoins de Saint-Hernin ? L'année dernière, la municipalité avait proposé un jeu de piste à destination des enfants pour découvrir le patrimoine architectural et naturel du bourg en compagnie de Maëlig, le petit personnage créé à l'occasion par Lauriane FEYEUX, dont son portrait vous été présenté dans le bulletin de juin 2022. Cette année, c'est une nouvelle aventure que nous vous proposons, sur un terrain plus vaste que le simple bourg ! Le principe est simple, à l'aide d'une carte, il vous faudra répondre à 13 questions correctement sur les 15 posées au total pour pouvoir participer au tirage au sort qui aura lieu entre la fin du jeu concours et le 02 octobre.

Pour cette aventure, quatre établissements publics et privés du Finistère ont accepté de participer pour proposer quatre lots d'une valeur totale de plus de 330 euros ! Une journée de balade à vélo sur le canal avec un repas du midi ? Un tour en bateau pour (re) découvrir la pointe de la presqu'île de Crozon ? Une après-midi de détente et jeux en famille ou enfin une sortie culturelle dans l'un des plus beaux sites du Finistère ?

Voilà les lots qui sont à remporter pour cette deuxième édition auxquels s'ajoutent les produits à l'effigie de la commune. Nous espérons vous voir nombreux sillonner la commune pour dénicher les bonnes réponses. Il vous faudra être patient et curieux pour les trouver. Le niveau des questions étant plus difficile et l'aire géographique étant plus large, nous avons restreint la participation aux personnes majeures, mais le jeu reste bien entendu familial ! Bonne chance à tous !



Livret et bulletin de participation à retirer à la mairie, à l'office de tourisme de Carhaix et dans les commerces du bourg !

Chasse au trésor à

Saint HERNIN A gagner



canal LOISIRS

PONT COBLANT • PLEYBEN

Une journée découverte du canal à vélo avec repas du midi inclus (hors boissons) pour deux adultes AINSI QUE DES GOODIES à l'effigie de la commune de Saint-Hernin d'une valeur de 161 €.

 **sirènes**
La Presqu'île au fil de l'eau

Deux places adultes pour le circuit 04 pour découvrir la pointe de Pen-Hir et les Tas de Pois à Camaret-Sur-Mer ainsi que des goodies à l'effigie de la commune de Saint-Hernin d'une valeur de 83 €.



Quatre entrées pour le labyrinthe avec accès aux structures de jeux ainsi que des goodies à l'effigie de la commune de Saint-Hernin d'une valeur de 56€.

 **Chemins
du patrimoine**
EN FINISTÈRE

Une entrée pour deux adultes dans l'un des cinq monuments de chemins du patrimoine en Finistère ainsi que des goodies à l'effigie de la commune de Saint-Hernin d'une valeur de 32€.



Du **15 juin au 15 septembre 2023.** Supports du jeu à retirer à la mairie et à l'office de tourisme de Carhaix

Les activités à la P'tite Médiathèque

Atelier : Cours de japonais



Depuis le mois de mars, la médiathèque passe tous les mercredis soir à l'heure japonaise grâce à Aika Dréwillon, japonaise d'origine installée à Gourin. Ce sont trois élèves qui ont ainsi suivi avec assiduité et beaucoup d'intérêt cette initiation à la langue japonaise. Après la pause estivale, les cours reprendront chaque mercredi, dès septembre, et restent ouverts à toutes et tous. Si vous aussi vous souhaitez vous initier à cette culture et cette langue comme nos trois élèves actuelles, n'hésitez pas à vous renseigner et vous inscrire auprès de la mairie au 02.98.99.51.27

Initiation au japonais - 17H - Médiathèque de Saint-Hernin - 20 euros par séance.

Conférence : Les noms de lieux Bretons

Le 4 mai dernier, Yann-Bêr Kemener, auteur d'un guide des noms de lieux bretons, a présenté pendant près de deux heures, la signification des lieux bretons que chacun peut voir dans sa vie de tous les jours. Il a ainsi expliqué la formation et la signification des noms des villes, villages, hameaux que l'on trouve fréquemment en basse Bretagne... Il en a également profité pour expliquer les toponymes de Saint-Hernin.

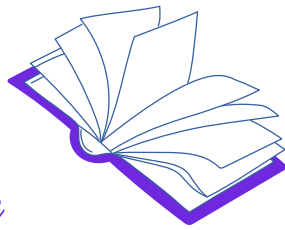


Les conseils lecture de la P'tite Médiathèque

Côté adultes

Rouge blanc bleu de Léa CARPENTIER

Anna avait tout pour être heureuse. Un père génial qu'elle adore, qui travaille dans la banque. Elle est sur le point de se marier avec un autre homme tout aussi génial, riche, producteur des rock stars, qui l'adule. La veille de la cérémonie, son père meurt tué dans une avalanche, près du chalet en Suisse où elle devait se marier. Et quelques mois plus tard, un homme l'approche, lui révèle que son père travaillait pour la CIA, et lui donne une clé USB. La vie d'Anna finit de basculer.



La Montagne Rouge d'Olivier TRUC

Une pluie continue épuise les hommes et les bêtes. Alors que les éleveurs de rennes du clan Balva procèdent à l'abattage annuel des rennes, des ossements humains sont retrouvés dans l'enclos, au pied de la Montagne rouge. La patrouille P9 de la police des rennes est chargée de l'affaire, mais l'identification du squelette, en l'absence de crâne, est difficile. Klemet et Nina commencent une enquête auprès des musées et des institutions, et découvrent un XIXe siècle collectionneur de types humains et un XXe siècle porté sur les idéologies purificatrices, perdus dans les tréfonds nauséabonds de l'histoire suédoise...

Côté jeunesse

Le Jour où Loup Gris est devenu bleu de Gilles BIZOUERNE

Ce n'est pas parce qu'on est bleu et qu'on a faim que l'on parvient toujours à ses fins... Telle semble être la leçon à tirer de cette 2e aventure de Loup Gris irrésistiblement drôle ! Loup Gris tombe à l'intérieur d'un pot de peinture et en ressort tout bleu. Voilà une vraie aubaine de remplir enfin son assiette : qui de la biquette, du coq ou de l'âne pourrait le soupçonner d'être un loup et se méfier de lui ? A-t-on déjà vu un loup bleu ? Mais une averse plus tard, tel est pris qui croyait prendre... Trouvera-t-il malgré tout quelque chose à se mettre sous la dent ?

La Guerre des Lulus de Régis HAUTIERE

L'odyssée d'un petit groupe d'enfants tout au long des années de la Grande Guerre. Lucas, Lucien, Luigi et Ludwig sont quatre des pensionnaires de l'orphelinat de l'abbaye de Valencourt en Picardie. En cet été 1914, lorsque l'instituteur est appelé comme tant d'autres sous les drapeaux, personne n' imagine que c'est pour très longtemps. Bientôt, le fracas de l'artillerie résonne dans le ciel d'été. Il faut partir, vite. Mais lorsque la troupe évacue l'abbaye manu militari, les Lulus, qui ont une fois de plus fait le mur, manquent à l'appel. Sans l'avoir voulu, ils se retrouvent soudain à l'arrière des lignes allemandes.



À noter, dans vos agendas

- *Du 08 juillet au 16 septembre : Exposition "Mari Eugénie" :
Le costume breton du Poher*

Cette année à la médiathèque s'installe pour trois mois l'exposition «Mari Eugénie» qui présente l'histoire des habits que portaient autrefois les hommes et femmes du Poher, l'occasion pour les habitants du Poher et visiteurs de passage de découvrir leur évolution au fil du temps. L'exposition sera accessible aux horaires de la mairie et le samedi de 10h à 16h. L'exposition sera fermée les 14/15 août.



- *Dimanche 3 septembre : Trocs et Puces*

L'association des Capucins et le comité des fêtes de Saint-Hernin organisent conjointement cette 19e édition de la foire Troc et puces. Amateur de bonnes affaires, ce sera le moment ! Les inscriptions sont ouvertes. Les bulletins d'inscription sont également disponibles à la mairie.



- *À la rentrée: Reprise des activités hebdomadaires sur Saint-Hernin*

Chorale, le mardi soir avec l'association Liberty Gospel (Christine Lamy : 06 72 85 87 54)

Cours de japonais, le mercredi organisé par Aika Drévilhon (Mairie : 02 98 99 51 27)

Cours de gym, le mercredi soir avec l'association "J'ai rendez-vous avec vous" (Annie Yvinec : 06 78 27 26 83)

Cours de Yoga, le mercredi soir organisé par Ellen Michel (06 95 60 53 13)

Après-midi "jeux de société", le vendredi après-midi avec l'association "J'ai rendez-vous avec vous" (Annie Yvinec : 06 78 27 26 83)

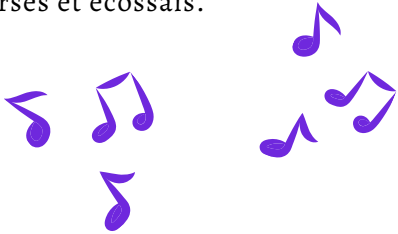
- *Week-end du 16 et 17 septembre : Journées du Patrimoine*

Comme chaque année, la commune participera aux journées du patrimoine. Le dévernissage de l'exposition "Mari Eugénie" sera organisé le samedi 16 septembre avec pour clôturer ce week-end, des projections de films de la vie saint-herninoise dans les années 70 de 14H00 à 16H00.



- *Samedi 16 septembre : 17 heures à la chapelle Saint-Sauveur : Le Quatuor du Poher*

Yann Goasdoué, Vincent Abaziou, Yves Guézennec et Gilles Cérésa interpréteront, a cappella, des chants populaires issus des répertoires bretons, basques, catalans, corses et écossais.



- *Dimanche 12 novembre : 17 heures Concert des Six O'Clock à la Salle Polyvalente*

Andromeda, au chant, flûte traversière et saxophone soprano, Jean Yves, à la guitare rythmique et solo et Rémy, au chant, guitare rythmique et congas. Les trois complices nous entraînent dans leur sillage vers une exploration d'un univers musical très varié qui va de standards de jazz à des classiques de bossa nova en passant par la world music et la chanson française, le tout joyeusement revisité à leur manière.



- *Dimanche 15 octobre : 17 heures à l'église, concert de l'école de musique de Rostrenen*

L'école de musique de Rostrenen vous propose un concert de musique classique à l'église.

- *Dimanche 3 décembre : 17 heures à la salle polyvalente : Sébastien Mager Représentation théâtrale*

"Antonin camelot de scènes"- théâtre de comédies- Argument Paul-André Sagel, Interprétation Sébastien Magère."Dans son costume trois pièces et sous son chapeau melon, Antonin héritier des gouailleurs, marchands de rue, homme-sandwichs et camelots de foire, s'est résolu à vendre les livres de sa bibliothèque . En s'emparant de textes classiques et contemporains qu'il interprète façon puzzle, passionné par la comédie, la tragédie, l'absurde et même le clown. Il refait le monde à son image arpétant son théâtre de tréteaux où il savoure la liberté de penser des écrivains et de leurs personnages. Imprégné de l'esprit de Commedia Dell Arte, cet impromptu théâtral n'est pas un one- man show de performeur à la mode. C'est le voyage d'un comédien incarnant un personnage amoureux des grands auteurs du théâtre français qu'il partage avec le public quel qu'il soit, en salle, chapiteau, salle de classe ou espaces extérieurs."





L'espace "Prad Ar Stivell" de demain

Point d'étape sur l'avancement du tiers lieu

Retour sur la genèse du projet

La rénovation de la salle Prad Ar Stivell traverse les mandats successifs depuis bien des années maintenant. Il y a deux ans, l'équipe municipale valide le projet et se lance dans ce vaste chantier, les conditions n'étant plus réunies pour recevoir le public dans de bonnes conditions. L'idée d'une salle polyvalente basique telle que nous la connaissons dans la plupart des communes a tout de suite été écartée. Un tel bâtiment représente en effet un investissement financier conséquent et, force est de constater que ces structures sont très souvent sous-utilisées. C'est ainsi qu'est née l'idée du Tiers lieu, un nom bien étrange pour signifier lieu de vie, de rencontre, de convivialité... Un lieu occupé à plein temps !

Le socle de départ : la salle Prad Ar Stivell

L'idée de conserver le lieu actuel chargé d'histoire pour de nombreux saint-herninois, ce café épicerie où tant de générations se sont retrouvées pour partager, échanger, s'amuser, danser, jouer aux boules ou aux palets a tout de suite été adoptée. Située en plein cœur de bourg, lieu historique de rassemblement, la salle retrouvera son âme d'antan et sa place stratégique. Un agrandissement la jouxtera et permettra d'offrir aux habitants de Saint-Hernin et d'ailleurs une riche programmation culturelle.





Des alliés incontournables : les habitants

Associer la population à ce qui deviendra LE lieu des retrouvailles était incontournable. C'est ainsi qu'un rendez-vous était fixé l'an dernier à la même époque. Une centaine de personnes s'est présentée sous la halle et ce fût un moment riche de convivialité, d'échange d'idées ou de contribution. De cette rencontre sont nés deux collectifs, l'un consacré à la programmation culturelle qui fonctionne depuis janvier et l'autre consacré aux activités qui peine à démarrer faute de locaux disponibles.

Il est d'ailleurs toujours temps de rejoindre ces groupes si vous souhaitez dynamiser la commune.

Un projet qui prend forme

Fort de cet investissement collectif de la population, un travail de réflexion autour de l'architecture du bâtiment et de l'aménagement des espaces a été entrepris avec le soutien du cabinet d'architectes AUABT de Leuhan. Plusieurs rencontres ont eu lieu avant d'aboutir à l'esquisse que vous découvrez ici.



Parlons finances

Pour aboutir à un auto-financement raisonnable, la commune répond bien sûr à tous les appels à projet possibles : l'Etat, la Région, le Département, Poher Communauté et bien d'autres... La conjoncture actuelle (hausse des coûts des matériaux et de main d'œuvre) nous a obligé à revoir le coût de l'opération à la hausse (1 293 271,21 € HT à la phase APS) mais, lors du dernier conseil municipal, Monsieur Hervé Jacq, Conseiller aux décideurs locaux, a validé une situation financière saine et solide : tous les indicateurs sont au vert et permettent d'envisager sereinement la concrétisation du projet. À la fin de cette année, les retours des demandes de financement seront pour la plupart connus et quoiqu'il en soit, la santé financière de la commune ne sera pas mise en danger. À ce jour, la Commune a déjà obtenu 416 000 € répartis de la manière suivante :

- DETR 2022 : 80 000 €
- DSIL 2022 : 140 000 €
- Pacte Finistère 2030 : 120 000 €
- Fonds vert : 76 000 €

Des demandes de subvention complémentaires sont en cours auprès de l'Europe (fonds Leader), l'Etat (DSIL 2023), la Région Bretagne (Bien vivre en Bretagne) et Poher Communauté. Affaire à suivre....

L'année scolaire se termine pour les élèves de l'école publique. L'an prochain Pierre-Louis ALLANIC, enseignant des CE-CM sera remplacé par Julie RAPHALEN aujourd'hui enseignante des maternelles et CP. La nouvelle directrice, Madame NANDELEC, prendra ainsi en charge la classe des Maternelles-CP. Un autre enseignant sera présent dans cette classe sur un demi-poste partagé avec l'école de Clédén-Poher deux jours par semaine pour les CP.

Des activités riches et diversifiées

Dans le cadre de l'enseignement des sciences, les élèves de maternelle et de CP ont élevé des chenilles Bombyx, trouvées sur la commune.

Ils s'en sont occupés avec beaucoup de soin en les nourrissant avec des ronces, du lierre et des feuilles de chêne.

Les élèves ont pu observer par eux-mêmes, jour après jour, les différents stades de développement de ces insectes.

Les chenilles, après avoir grandi, se sont immobilisées et sont devenues chrysalides. Les papillons adultes, qui ont émergé de ces chrysalides, ont ensuite été relâchés dans la nature pour qu'ils puissent se reproduire.

Pour étudier le développement des plantes, les élèves ont semé des graines de radis, de petit-pois et de tomates dans les carrés potagers de l'école.

Les radis, après trois semaines, ont pu être récoltés et dégustés en classe.

Ce projet a donné lieu à l'étude de l'album « L'énorme radis » de Christina Dorner.



Les élèves de la classe de CE-CM ont, quant à eux, participé à plusieurs séances de cinéma dans le cadre du dispositif « Cinécole ». Ils ont pu découvrir le film d'animation, Le peuple Loup de Tomm Moore, très appréciés des enfants. Ils sont également allés voir un film de 1924, Les lois de l'hospitalité de Buster Keaton. Ils ont également assisté à un spectacle de théâtre et de danse permettant d'enrichir leur culture artistique.

Pour développer le goût des élèves pour la lecture et leur permettre de découvrir de nouveaux instruments de musique, les deux classes se sont rendues à la médiathèque pour écouter des histoires et des morceaux musicaux animés par Riwal HUON et Claudine RASSIN.

Concours "Villes et Villages Fleuris"

À la conquête de la troisième fleur

Créé en 1959, le label Villes et Villages Fleuris avait pour ambition de « fleurir la France » et de favoriser l'accueil des touristes. Au fil du temps, il a beaucoup évolué pour devenir, aujourd'hui, le label de référence des communes où il fait bon vivre. Même si son symbole reste la fleur, il privilégie désormais, aux jardinières de géraniums et autres potées de fleurs annuelles, un cadre de vie de qualité, mis en valeur par le végétal, respectueux de l'environnement et concourant au bien-être des habitants.

Saint-Hernin a entamé le processus de labellisation en 2010 après les travaux d'aménagement et de sécurisation du bourg. Après un premier prix de fleurissement intercommunal et départemental en 2011, elle obtient sa première fleur en 2012 et la deuxième en 2015. Le temps d'une pause pendant les travaux de la halle et de la crise covid, la Commune revient en 2023 plus que jamais déterminée à décrocher une troisième fleur.

Petit tour d'horizon des éléments forts de la candidature...



La sécurité pour tous

Traversé par la route départementale, n°82, le bourg, n'était, il y a 20 ans encore, qu'un axe de transit. L'importante circulation des véhicules engendrait bon nombre de nuisances et créait une insécurité permanente pour les habitants riverains. Pour casser la logique du linéaire, des parterres fleuris, des écrans végétaux, des talus arborés sont donc venus rythmer, ponctuer la traversée du bourg et redonner de «l'épaisseur» au village qui ne se limite plus aujourd'hui à la simple départementale qui le traverse. L'automobiliste est ainsi invité à plus de vigilance et se voit contraint de limiter sa vitesse.



Des actions pour préserver et améliorer le cadre de vie

L'enfouissement des réseaux : la Commune a effacé la totalité des réseaux électriques et téléphoniques au Centre Bourg, à Port de Carhaix et à la Gare de Motreff. Outre la sécurisation évidente des réseaux, ces travaux permettent aussi de limiter la pollution visuelle et d'améliorer l'esthétique des paysages.



L'aide à l'amélioration des façades et des accès : la Commune propose aux propriétaires occupants une aide financière de 200 €/immeuble pour aider au financement de travaux d'amélioration des façades (ravalement) et/ou d'amélioration des accès (végétalisation, stabilisé, gestion des pluviales...). Cette aide, qui vise à inciter le propriétaire à entreprendre des travaux rendus nécessaires, permet également d'embellir le bâti et d'améliorer le paysage.

L'installation de canicrottes : afin de réduire les déjections dans les espaces publics, la Commune a installé des distributeurs de sacs qui permettent aux propriétaires d'animaux de ramasser plus facilement leurs déjections.

La participation au dispositif « **Ici commence la mer** » : la Commune a posé, avec le concours des enfants de l'école, 20 clous en laiton et des inscriptions « Ici commence la mer » devant les principaux avaloirs d'eaux pluviales du bourg afin d'inciter les habitants à ne plus y jeter leurs déchets (mégots, peinture, solvants, déjections canines...). Une autre façon de les sensibiliser à la protection des milieux aquatiques et de leur rappeler les liens entre les caniveaux, les cours d'eau et la mer.



Des jardins pour tous les goûts

Consciente que les jardins sont de formidables lieux de vie et de partage, différents espaces paysagers reprenant les éléments forts du patrimoine local (la nature, l'eau, l'ardoise, la pierre...) ont été aménagés au fil des années par les différentes équipes pour permettre à tous de s'amuser, de se détendre, d'apprendre ou de rêver...

L'espace d'accueil touristique « Prad Ar Stivell »



Cet espace a été totalement repensé en 2019. Devenu friche après le déménagement des services techniques, il présentait de nombreuses contraintes en raison de la présence de sources qui venaient gonfler les eaux de ruissellement du bourg lors des épisodes pluvieux. Elles ont donc été canalisées pour en faire un jardin d'eau destiné à accueillir les habitants, les touristes et visiteurs de passage. Moderne, contemporain, aéré, il comprend un carré paysager, un espace de pique-nique, un espace de pétanque, des racks à vélo, une barre d'attache pour les chevaux. Aux beaux jours, des transats sont ajoutés pour farnier ou discuter. La halle complète l'espace et accueille des toilettes et des panneaux d'interprétation touristique. Ce lieu est devenu aujourd'hui l'espace de convivialité par excellence. Il accueille les rencontres des habitants, les retrouvailles et les jeux des enfants, les différentes manifestations locales. Il offre aussi une exposition permanente de photos « Saint-Hernin autrefois ».

Le jardin d'eau



Aménagé à la fin des années 90, il est une invitation à la méditation, à la sérénité, au repos. Une cascade se jette dans un petit ruisseau et finit sa course dans une mare près de laquelle deux enfants de pierre jouent. Près d'eux, un érable majestueux vient les rafraîchir et leur apporter de l'ombre. Un îlot idéal pour se ressourcer et se laisser aller à la rêverie ! À proximité immédiate, un terrain de boules bretonnes a été aménagé pour les passionnés.

Le parc de l'aire de jeux



Ce parc paysager a été aménagé avec une zone de pique-nique et une aire de jeux pour les enfants. Protégé de la route par un talus fleuri, il est traversé par un ruisseau, fait la part belle aux arbres et n'est pas sans rappeler le paysage des montagnes noires. Espace paisible et naturel, il offre aux habitants des lotissements situés en surplomb, un écrin de verdure et limite les pollutions engendrées par la circulation. On y découvre des conifères, des pommiers, des érables ou encore des ginkgos biloba. Idéal pour les activités sportives, il promet une jolie balade et donne l'occasion aux enfants et aux parents de se dépenser.

Le jardin nourricier

À l'entrée Ouest du Centre Bourg, à l'angle de la route de Clédén-Poher, un espace de près de 1300 m² a été planté récemment d'arbres fruitiers : pommiers, poiriers, néfliers, pruniers. D'un verger à un jardin nourricier, il n'y a plus qu'à attendre la récolte !



Une gestion différenciée des espaces pour la préservation de la biodiversité

La nécessaire préservation de la biodiversité, les évolutions réglementaires, l'effectif réduit des agents ont conduit la municipalité à adopter, de fait, un plan de gestion différenciée pour entretenir les différents espaces de la collectivité. Les entrées d'agglomération et le centre-bourg, près de l'enclos paroissial, font l'objet d'une attention toute particulière. L'entretien, la tonte et le désherbage y sont réguliers et soignés afin de mettre en valeur le patrimoine naturel et architectural. Les espaces fréquentés comme les lotissements, le terrain de l'école, l'aire de jeux font l'objet d'une gestion classique : ils sont tondus, désherbés en fonction des besoins pour un cadre de vie agréable. Les espaces naturels font l'objet d'un traitement doux, la priorité étant donnée au développement de la faune et de la flore. De la même manière, pour la voirie, la commune a mis en place un fauchage différencié et raisonné. Elle s'applique à ne faucher que le nécessaire : une coupe de sécurité en juin dans les zones à risque où la visibilité est faible et une fauche complète à l'automne pour limiter l'impact sur la faune et la flore.



Si chacun s'y met, tout le monde y gagne... Depuis la loi L'Abbé et l'interdiction des désherbants phytosanitaires, les mauvaises herbes se multiplient sur les trottoirs, devant les habitations et viennent ruiner les efforts déployés par les agents communaux qui ne peuvent malheureusement pas, durant ces périodes de pousse, se dédoubler. Alors, si chacun prend quelques minutes pour enlever les herbes folles devant chez lui, tout le monde en sort gagnant : une propriété nette et un environnement préservé !

Des journées citoyennes pour embellir la commune

Sous l'impulsion d'Annie YVINEC, adjointe au Maire, des matinées ou journées citoyennes sont régulièrement organisées pour entretenir les espaces publics et notamment le cimetière. En effet, depuis l'abandon des produits phytosanitaires, des opérations régulières de désherbage manuel sont nécessaires pour offrir à tous un cadre propice au recueillement. Armés de binettes, râteaux et pelles, les bénévoles assistés par les élus et les agents communaux investissent les lieux pour enlever les adventices et nettoyer les allées du cimetière. Ces chantiers citoyens sont essentiels et permettent de répondre aux fortes exigences des usagers du lieu. Ils sont aussi l'occasion pour les habitants de participer à la vie de la commune, de mieux comprendre son fonctionnement et de faire de belles rencontres.



Mari-Anna Sohier

Exposition « les costumes du Poher » du 8 juillet au 16 septembre 2023 Mairie de Saint-Hernin

Cet été à la médiathèque de Saint-Hernin, nous vous proposons une plongée unique dans les costumes bretons du Poher. À l'origine de cette exposition auparavant sur Carhaix, nous retrouvons Mari-Anna Sohier, ancienne reine de Cornouaille et membre du cercle celtique de Spézet, qui vous propose de venir découvrir durant l'été cette collection dédiée aux vêtements traditionnels du Poher, en hommage à sa grand-tante, Eugénie Ropars.



Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis originaire de Poullaouen et Saint-Herninoise depuis près de 15 ans.

Titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un master de valorisation du patrimoine, j'ai réalisé plusieurs stages dans le cadre de mon master, dont celui au Musée bigouden à Pont-l'Abbé qui m'a permis d'avoir une approche très concrète de la mise en valeur du patrimoine breton.

J'ai intégré le cercle celtique Brug Ar Menez de Spézet il y a 25 ans et aujourd'hui, j'en suis la co-présidente, toujours danseuse au sein du cercle. Je suis également une personne ressource pour le Poher auprès de la Confédération Kenleur de Auray.

D'où vous vient cette passion des costumes bretons ?

Cette passion est née durant mon enfance et s'explique par mon contexte familial : en effet, j'ai baigné depuis que je suis petite dans la culture bretonne. Mon grand-père était penn-sonner, c'est-à-dire le chef d'orchestre des sonneurs de bombarde, de cornemuse et des percussions, mon père sonneur aussi et ma mère harpiste. Mais c'est ma grande tante, Eugénie Ropars -Ninie - qui m'a transmis cette passion et son savoir-faire. Elle tenait le magasin de tissus du village et lorsqu'elle venait me chercher à l'école, j'aimais aller fouiller dans ses armoires pour découvrir les vêtements. J'essayais les pèlerines (vêtement couvrant les épaules par-dessus un manteau) et je me regardais dans la glace. Je passais donc beaucoup de temps chez elle et j'étais passionnée par ces beaux costumes.



D'où vous vient cette passion des costumes bretons ?

Ma grande tante Ninie m'a légué sa collection de vêtements traditionnels du Poher et progressivement, l'idée de faire vivre cette collection a germé. Cela me tient à cœur de montrer cette tradition, de la partager pour faire découvrir ce patrimoine, notre patrimoine.

Au cercle celtique Brug Ar Menez de Spézet, je suis responsable des costumes et dans ce cadre précis, nous faisons beaucoup de recherches pour les reconstitutions.

La collection possède des costumes datant, pour l'essentiel, de 1900 à 1970. Au fil du temps, j'ai continué à enrichir la collection que m'a léguée Eugénie.

L'idée est ensuite de valoriser le territoire local avec des costumes communs pour le territoire du Poher.

Mon projet initial était que les gens connaissent les costumes leurs histoires et qu'ils s'en approprient d'autres qu'ils n'ont pas forcément connus. En effet, il y a eu une évolution au fil du temps et il faut aussi savoir que les costumes ne sont pas les mêmes en fonction des circonstances : le costume du dimanche, par exemple, n'est pas celui de la semaine.

Le titre même de l'exposition « Mari-Eugénie » appelle à la transmission, transmission entre Eugénie, la grande tante et Mari-Anna, la petite-nièce.

Pouvez-vous nous en dire davantage sur les costumes du Poher en particulier ?

Dans le Poher, la 1ère iconographie date de 1843, mais aucune pièce n'a été conservée.

Le Poher est un territoire très grand (Poher communauté, Communauté de communes du Kreiz breizh, une partie de la communauté de communes de Haute-Cornouaille) et on y porte la coiffe de la même façon, le tablier est le même et il y a une grande unité.

Les costumes de l'exposition ne sont que des pièces authentiques qui ont été portées. Ils ne sont pas fabriqués et sont donc issus uniquement de collectage. Ainsi au travers de photographies et de ces pièces à découvrir dans l'exposition, on peut retracer l'évolution du costume breton au fil des époques. On ne s'habillait pas de la même manière pour aller travailler que pour se rendre à la messe.

C'est un terroir où il n'y a pas de costume complet antérieur à 1920 : il y a des coiffes, des tabliers, mais pas de costumes complets...

L'explication est que dans le Poher, ce sont de beaux tissus qu'on réemploie, et lorsqu'ils sont trop usés, on les porte pour travailler où on les troque au Pilhaouer (marchands itinérants). Alors que dans d'autres terroirs, le costume était brodé et donc conservé.

Chaque terroir a sa particularité liée aux influences, au fait de ne pas vouloir faire comme les voisins.



Mari Eugénie complète sa collection

Si vous possédez des photographies, des cartes postales anciennes, des pièces de costume et/ou des coiffes et que vous souhaitez les partager, n'hésitez pas à les déposer en Mairie ou à prendre contact avec Mari-Anna SOHIER. Elles viendront enrichir sa collection et pourront être proposées au public lors d'une prochaine exposition.

Exposition



"Mari Eugénie"
Le costume breton dans le Poher

Du 08 juillet au 17
septembre 2023

À la Médiathèque de Saint-Hernin

Du lundi au vendredi en continu 9h00 à 17h00 et
le samedi de 10h00 à 16h00 (fermé le 14 juillet et les 14/15 août)



Lanwenn Huon

De Saint-Hernin à la vie parisienne ...

Après les récits de Robert, André et Yann, nous avons décidé de modifier quelque peu notre rubrique rencontre en sollicitant Lanwenn HUON. L'idée étant d'aller discuter avec des personnes ayant grandi à Saint-Hernin et qui vivent désormais dans d'autres villes, d'autres pays... On continue de vous faire voyager ! Bonne lecture.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Lanwenn, j'ai 35 ans, j'habite Paris, dans le 11^e arrondissement, à l'Est de la ville. Je suis éditrice dans une maison d'édition parisienne ; sans surprise, j'aime lire (beaucoup !), aller au théâtre, à l'opéra, au musée (beaucoup !), rêvasser dans les jardins et sur les terrasses des cafés (beaucoup !).

Quel est votre lien avec Saint-Hernin ? Avez-vous un souvenir particulier sur la commune ?

J'y ai passé toute mon enfance et mon adolescence, dans la maison familiale, à Traon Bars Vihan, où mon père avait son atelier de menuiserie (enfants, moi et mes frères y passions des heures pour construire des cabanes, dans la sciure et les copeaux.). J'ai des souvenirs assez précis de l'école de Saint-Hernin (j'y ai fait ma maternelle, avant d'aller à l'école Diwan à Carhaix). Je me rappelle nos jeux dans la cour de récréation, plus particulièrement les pneus de voiture que nous faisions rouler à nos côtés en courant (pour ajouter un peu de difficulté à l'exercice, nous retournions nos cagoules en laine sur nos visages, de sorte que notre vue était obstruée.). J'ai aussi le souvenir de l'épicerie du village, « Chez Éliane », où nous étions parfois autorisés à acheter des bonbons à l'unité que nous mettions dans des petits sachets en papier blanc à l'aide d'une pince en métal (mes préférés étaient de longues bandes vertes enrobées de sucre acidulé.). Bien des histoires de mon enfance se sont déroulées à Saint-Hernin, mais il serait trop long de les raconter ici !



Aujourd'hui, vous vivez à Paris, mais lorsque vous rentrez à Saint-Hernin, où aimez-vous vous rendre ?

Chez mes parents avant tout ! Pour les voir, bien sûr. Et puis, c'est la maison de mon enfance : s'y sont tissés des tas d'histoires, de rêves, de projets. Ensuite, j'aime beaucoup aller me promener au bord du canal, près de l'ancienne gare. J'aime m'y rendre le matin, quand tout est encore très calme, paisible, quand une nappe de brume recouvre l'eau qui va, sans peine, sans se poser de questions, vers sa destination. C'est très apaisant.

Parlez-nous de votre métier, votre parcours scolaire et ce qui vous a emmené sur Paris ?

Comme je l'indiquais, je travaille dans une maison d'édition. Je m'occupe d'une revue de littérature et de sciences humaines qui s'appelle Critique (je relis les articles, suis en lien avec les auteurs et le comité éditorial, m'occupe de la mise en page de la revue...). Je me penche aussi sur des manuscrits (donnant des lectures critiques, faisant des propositions de corrections...).

Enfin, j'ai en charge aussi, avec le directeur de la maison, les relations avec les journalistes. Après le bac, je voulais faire du journalisme, j'ai donc passé le concours de Sciences Po à Rennes.

J'y ai fait cinq années d'études, entrecoupées d'une année à l'étranger, à Prague, où j'ai fait un stage de neuf mois à l'Institut français. J'ai changé un peu d'avis quant à mon orientation professionnelle au cours de ces années, et ai finalement décidé de me diriger vers quelque chose que j'avais toujours eu en tête : l'édition. Je suis donc allée faire un master 2 professionnel à Paris, avant d'occuper divers postes dans l'édition.



Je crois me souvenir que vous avez participé en tant que jeune jury au festival de cannes. Pouvez-vous nous en dire un peu davantage ?

Cela fait longtemps ! C'était en 2009, l'année où je faisais mon stage en République Tchèque. Cette année-là, j'avais beaucoup travaillé avec le responsable du cinéma de l'Institut français de Prague et avais découvert énormément de films, tout un pan du cinéma que je connaissais mal (la Nouvelle vague, le cinéma de Bergman...). C'est cette personne, qui était aussi un ami, qui m'a incitée à participer au concours qui permettait à 10 jeunes de prendre part au festival de Cannes en tant que juré. J'ai été sélectionnée et suis donc partie à Cannes. C'était une expérience exceptionnelle : nous avons passé quinze jours plongés dans l'ambiance du festival, à voir des films, aller dans des hôtels très chics, monter le tapis rouge en robe de soirée... J'ai même dû faire un petit discours (tétanisée !) devant près de 300 personnes pour remettre un prix à Xavier Dolan (à qui j'ai fait la bise !), qui présentait cette année-là son tout premier film à Cannes : *"J'ai tué ma mère"*.



Anne Dorval et Xavier Dolan : Extrait du film

Comment se passe la vie Parisienne ? Un endroit que vous aimez particulièrement ?

J'aime beaucoup Paris ; il y a toujours beaucoup de choses à voir, à faire, à découvrir. Les quartiers diffèrent beaucoup les uns des autres, et l'on peut facilement sillonner la ville à pied. J'adore aller dans les musées, les galeries d'art, les théâtres, les librairies... Un de mes théâtres préférés, est le théâtre de l'Athénée : un tout petit théâtre à l'italienne situé dans le 9^e arrondissement. Ensuite, il y a aussi l'opéra Garnier, qui est impressionnant, et l'opéra-comique, la Comédie-Française... J'aime aussi beaucoup aller au Jardin du Palais royal ; c'est très touristique, mais lorsqu'on s'y rend tôt, c'est calme et beau. Et puis il y a le jardin du Luxembourg et la fontaine Médicis, qui est aussi un lieu où j'aime me rendre.



Y a t-il des lieux où l'on trouve des bretonnants à Paris ?

S'il y en a, je ne sais pas où ils se trouvent ! Malheureusement, je n'ai pas l'occasion de parler Breton à Paris, sauf avec mon frère, Brieg, qui vit à Montreuil. Il n'y a pas si longtemps, nous étions dans un bar et nous parlions en breton. Un couple de cinquantenaires se trouvaient à nos côtés, et quand ils sont partis, ils nous ont dit « Ce n'est pas souvent qu'on entend parler breton à Paris » ; et nous de répondre : « Ce n'est pas souvent que les gens savent qu'on parle breton ! »

Lec'hioù 'zo vez kavet brezhonegerienn e Pariz ?

Ma 'z eus anezho, ne ouezan ket e pelec'h emaint ! Siwazh, n'em bez ket tro da gomz brezhoneg e Pariz, paneve gant va breur, Brieg, a zo o chom e Montreuil. N'eus ket keit-se 'zo e oan gantañ o pakañ ur banne en un davarn, ha ni ho komz brezhoneg. Ur c'houblad hanter-kant bloaz bennak a oa en hon kitchen, ha pa 'z int aet kuit o deus lâret deomp : « Ce n'est pas souvent qu'on entend parler breton à Paris » ; ha ni da respont : « Ce n'est pas souvent que les gens savent qu'on parle breton ! »

Avez-vous l'occasion d'utiliser le Breton dans votre métier ?

Encore une fois non, malheureusement. Mais cette année, j'ai écrit un article dans une revue pour le travail. J'y ai glissé une expression en breton : je pense que c'est la première fois dans l'histoire de la revue qu'il y a quelques mots de Breton dans ces pages ! (Pourtant, c'est un vieux magazine, crée en 1946 par Georges Bataille).

-Implij a rez ar brezhoneg en ho vicher ?

Ne ran ket, siwazh ur wech ouzhpenn. Met ar bloaz-mañ em eus skrivet un tamm pennad evit ar gelaouenn e lec'h ma labouran. Implijet m'eus un dro-lavar e brezhoneg en va fennad : me gred eo ar wech kentañ e istor ar gelaouenn (ur gelaouenn kozh eo, bet krouet e 1946 gant Georges Bataille) ez eus gerioù brezhoneg e pajennoù ar gelaouenn !



Ordures Ménagères :

Du changement au 1er janvier 2024 !

Un bac muni d'une puce électronique pour votre foyer

Nous produisons trop de déchets ! Pour y remédier, Poher Communauté **mettra en œuvre au 1er janvier 2024** une nouvelle tarification pour l'enlèvement des ordures ménagères : la redevance incitative. Elle remplacera la taxe pour l'enlèvement des ordures ménagères (Teom) actuelle.

Pour cela, votre foyer va être doté d'un bac muni d'une puce électronique. D'une capacité de 120 litres, pour un foyer de 2 personnes, 240 litres au-delà. Chaque bac est attribué à une adresse et non aux noms des membres du foyer. Ainsi si vous déménagez, contactez Poher Communauté pour demander l'arrêt du paiement de la redevance.

Ces bacs sont à retirer aux services techniques de Saint-Hernin (route de la gare), à partir du mercredi 19 juillet, aux horaires suivants :

- les mercredis 26 juillet, et 2 août: de 15h30 à 18h30.
- le samedi 29 juillet : de 10h à 12h30, et de 13h à 16h30

Lue par la benne qui fait la collecte, la puce électronique permettra de comptabiliser les levées. Avec la redevance incitative, la facturation prend en compte le volume du bac, et le nombre de levées, avec un abonnement pour un nombre de levées qui restent à définir, et une part variable, pour les levées supplémentaires. Vous pourrez choisir de présenter votre bac à la collecte ou de ne pas le présenter, s'il n'est pas plein. Vous serez incités ainsi à réduire la quantité de déchets jetés. En réutilisant ce qui peut l'être, en triant tous les emballages dans les sacs jaunes – non concernés par la redevance incitative – ou en compostant vos déchets biodégradables. D'ici l'entrée en vigueur de la redevance incitative au 1er janvier 2024, la facturation et la collecte des ordures ménagères continuent comme aujourd'hui.



La capacité des bacs est de 120 litres, pour un foyer de 2 personnes, 240 litres au-delà.

Le ratio par habitant et par an d'ordures ménagères résiduelles produits au sein de Poher communauté, supérieur à la moyenne nationale (248kg/hab/an, selon l'Ademe).

La quantité d'ordures ménagères résiduelles produites en 2021 au sein de Poher communauté.

À ce jour, seules les poubelles de déchets ménagers seront installées. Pour tous les déchets plastiques et le verre, il faudra continuer d'utiliser les bacs collectifs.

La redevance **incitative**

**Moins de déchets,
le Poher plus vert!**



Vie Pratique

Qui contacter en cas de :

Poteau téléphonique cassé ou câble décroché

Le réseau téléphonique est la propriété de la **société Orange** qui est la seule à pouvoir intervenir. Les problèmes doivent être signalés en utilisant le formulaire en ligne sur le site suivant:

<https://dommages-reseaux.orange.fr/>

Au préalable, pour une réparation plus rapide et efficace, vous pouvez relever le numéro de poteau (étiquette bleue, jaune fixée sur le poteau) et si possible une ou deux photographies. Le délai de réparation est en général compris entre 3 et 14 jours.

Problèmes d'ADSL et de téléphonie

Dans tous les cas **votre fournisseur** est seul habilité à gérer les problèmes de réseau (qualité, lien internet, téléphone, etc...). Les coordonnées du support se trouvent sur vos factures de Bouygues Télécom, Free télécom, Orange, SFR ou de tout autre fournisseur.

Poteau électrique cassé ou câble décroché

Vous devez vous adresser au service de dépannage de la **société Enedis** au : **09 72 67 50 29**.

Panne d'électricité

Vous devez impérativement vous adresser à **votre fournisseur d'électricité**. Les coordonnées téléphoniques se trouvent généralement sur la facture.

Fuite sur le réseau d'eau, pas d'eau ou baisse de pression significative

Sur la commune de Saint-Hernin le concessionnaire est la **SAUR**. Vous trouverez ses coordonnées sur le site : <https://www.saurclient.fr/> ou sur vos factures d'eau.

Problèmes de voirie

S'il s'agit d'une route départementale, vous devez vous adresser au **Conseil Départemental** au **02.98.76.20.20**. Pour la voirie communale, adressez-vous à la **mairie**.

Arbres gênants en bordure de route

L'élague raisonné des arbres est à la charge du **propriétaire du terrain** où est implanté l'arbre. Si celui-ci se trouve sur la voie publique, il faut alors le signaler à la **mairie**.

Lampadaires publics

Vous pouvez signaler un éclairage défectueux à la **mairie**.

Problème de voisinage

En cas d'incident avec un voisin, un **accord à l'amiable direct** est toujours à privilégier. Si le problème persiste, vous pouvez contacter la **mairie**.

Vie Pratique

Vos contacts de proximité :

Mairie, Agence Postale et Médiathèque

11 rue du centre-bourg

Ouverture au public :

Du Lundi au vendredi :

9H00 - 12H00 / 13H30 - 17H00

02 98 99 51 27

mairie@saint-hernin.fr

Prise de rendez-vous avec un élu ou Madame Le Maire

Il est possible de prendre rendez-vous par courriel ou téléphone avec les élus et Madame Le Maire.

Merci de préciser l'objet de la demande afin de faciliter la réponse à vous apporter.

Prise de rendez-vous avec la Directrice Générale des Services, Madame Dréau.

Il est possible de prendre rendez-vous aux mêmes coordonnées.

École Publique communale

3 Rue de l'École

02 98 99 51 12

POLICE

Appeler le 17

POMPIERS

Appeler le 18 OU le 112 (à partir d'un portable)

SAMU

Appeler le 15

Centre des finances publiques

10 Boulevard Jean Moulin

29270 Carhaix-Plouguer

Lundi au vendredi de 8H30 à 12H00

02 98 99 31 70

Poher communauté

Maison des Services Publics

Place de la Tour d'Auvergne

BP 150

29833 Carhaix-Plouguer

02 98 99 48 00

poher@poher.com

Crèche Galipette

7, route de Kerniguez, Carhaix

Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h

galipette-asso.fr

02.98.93.79.64

Relais Assistante Maternelles

7 Route de Kerniguez, Carhaix-Plouguer

Sur rendez-vous :

ramdupoher@poher.bzh

02.98.99.44.45

SPANC Assainissement Non collectif

Services techniques de Poher communauté

21, rue de Gourin

29270 CARHAIX

02.98.99.48.08 / 06.27.18.32.54

spanc@poher.bzh

Déchetterie de Carhaix

Kervoazou

Horaires d'ouverture: 9h - 12h / 13h30 - 18h00 tous les jours sauf le dimanche.

02.98.93.37.36

